



will

I

not

become

what

I

mean

to

you

Parler le langage universaliste de l'égalité — des sexes et des sexualités

Entretien avec Eric Fassin

Eric Fassin, sociologue et américaniste, est un observateur attentif de l'« actualité sexuelle »¹ et de ses évolutions en France et aux Etats-Unis. Un an et demi après l'élection présidentielle française et dans le vif de la campagne américaine, qui ont plus que jamais mis sur le devant de la scène politique les problématiques de genre et de sexualité, son regard nous a semblé précieux. Pour Geste, il retrace la généalogie des « questions sexuelles », montrant comment ce point nodal des revendications minoritaires sert désormais de langage pour aborder l'ensemble des enjeux politiques et sociaux contemporains. Décryptant le fonctionnement de ce qu'il nomme « la démocratie sexuelle », processus critique qui a permis d'introduire du trouble dans les normes et de bousculer l'ordre des choses, il dénonce aussi sa récente récupération, dans un contexte de « conflit des civilisations », comme rhétorique normative. « Expliciter l'implicite », débusquer les arrière-pensées idéologiques au creux des discours, c'est la tâche de ce sociologue engagé, dont la pensée s'énonce clairement sans rien sacrifier de la complexité des épineuses questions sexuelles.

Vos travaux ont montré que les questions sexuelles (de genre et de sexualité), longtemps renvoyées à la « nature des choses » ou aux affaires privées, sont devenues en l'espace de quelques dizaines d'années des questions politiques de premier ordre dans les sociétés démocratiques. Après la remise en cause du sexe comme déterminisme biologique par les féministes, avec le genre, c'est au tour de la sexualité d'être prise dans un vaste mouvement de dénaturalisation, qui ouvre la voie à une démocratisation. Vous considérez qu'aujourd'hui, en France, la critique ne se formule plus en termes de répression et de libération, mais dans une logique politique d'égalité et de liberté. Pouvez-vous retracer la généalogie de ce que vous appelez « la démocratie sexuelle », et de ses itinéraires dissociés en France et aux Etats-Unis, deux pays que vous connaissez bien ?

En participant au débat français sur le PaCS, et au-delà, le mariage et l'homoparentalité, j'ai été frappé de constater la virulence des réactions : après tout, pourquoi tant de passions pour (et en l'occurrence surtout contre) une réforme si modérée ? L'importance accordée à cet enjeu était disproportionnée, si on ne prenait en compte que les personnes directement concernées. C'est qu'en réalité cela nous concernait toutes et tous, que nous soyons homme ou femme, quelle que soit notre sexualité, quelle que soit notre situation conjugale. En effet, il s'agissait des normes

qui organisent l'ordre sexuel – d'une part de leur contenu, puisqu'elles se voyaient soumises à des exigences de liberté et d'égalité ; et d'autre part de leur statut : en effet, la politisation des normes les dénaturalise ; elles perdent de leur évidence. Les normes ne s'imposent pas à nous de la même manière lorsqu'au lieu de les trouver normales, nous les percevons comme normées : nous n'y adhérons plus de la même manière. Avec la politisation, au lieu d'aller de soi, la norme perd sa transparence, qui la rendait invisible ; il y a alors du trouble dans la norme. Si je parle de « démocratie sexuelle », ce n'est donc pas seulement pour signaler l'importance croissante des exigences de liberté et d'égalité ; c'est aussi pour pointer ce changement dans notre rapport aux normes.

C'est un mouvement au long cours : sans lui fixer un point de départ, je ferai l'hypothèse qu'il travaille d'emblée la logique démocratique - avec l'exclusion des femmes, mais aussi avec le partage entre les sphères publique et privée, qui dans la philosophie libérale exclut la sexualité de la politique. C'est pourquoi je parle de « questions sexuelles », qui touchent à la fois au genre et à la sexualité, selon des articulations variables. En parlant d'une extension de la démocratie aux questions sexuelles, je ne veux donc pas dire que celles-ci auraient auparavant été extérieures à celle-là, mais que peu à peu leur place y est reconnue, et non plus déniée. Cette « sexualisation » de la démocratie n'est pas propre à un pays ou à un autre : elle traverse le monde dans lequel nous vivons toutes et tous - et aujourd'hui les sociétés qui rejettent cette évolution (en rabaisant les femmes, en excluant les homosexuels) ne font que souligner qu'elle y est aussi à l'œuvre, comme en témoigne leur posture proprement réactionnaire. En ce sens, même le Vatican et l'Iran participent – à leur corps défendant... – de la démocratie sexuelle.

Mais bien entendu, l'histoire se joue partout différemment, avec des chronologies qui varient selon les contextes. Par exemple, aux Etats-Unis, la politique sexuelle occupe le devant de la scène politique dès les années 1980 (autour de l'avortement), et plus encore dans les années 1990 (harcèlement et *date rape*, mais aussi « mariage homosexuel »). Or c'est pendant le premier septennat de François Mitterrand qu'elle est évacuée de la politique, puis pendant le second se met en place une « rhétorique de l'Amérique » qui nationalise l'enjeu sexuel : la politisation des questions sexuelles serait, on le dit alors volontiers en France, non pas une logique inscrite dans les sociétés démocratiques, mais un symptôme pathologique de la culture « américaine ». Se prendre à se jeu, ce serait donc succomber à l'américanisation...

En France, depuis la fin des années 1990, les questions sexuelles sont devenues l'objet de débats publics et savants, et de mesures politiques, avec le PaCS et la parité, puis avec les controverses sur le harcèlement et la violence sexuels, enfin sur la prostitution et la pornographie. Au-delà, vous montrez que les questions sexuelles sont désormais le point d'entrée dans un faisceau de questionnements plus vaste : « à travers le genre et la sexualité, c'est l'ensemble des enjeux sociaux qui trouvent leur formulation - les questions raciales, sociales, politiques... »². Comment les problématiques de genre et de sexualité sont-

elles devenues le fil rouge des préoccupations, et pourquoi l'émergence d'une « actualité sexuelle » française intervient-elle au moment même où les Etats-Unis, pays précurseur, semble avoir fait le tour des affaires sexuelles ?

Je trouve toujours très utile la formule de Joan W. Scott : le genre ne renvoie pas seulement à « des rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes » ; c'est aussi une « façon première de signifier des rapports de pouvoir »³. Autrement dit, le genre n'est pas seulement une manière de dire la différence des sexes ; c'est un langage pour signifier bien d'autres choses. Il en va de même de la sexualité. Par exemple, l'affaire qui m'a servi de point de départ pour ces réflexions, c'est aux Etats-Unis, en 1991, l'accusation de harcèlement sexuel portée contre Clarence Thomas, un juge noir qui s'apprête à rejoindre la Cour suprême, par son ancienne subordonnée, Anita Hill, une juriste noire. J'en proposais à l'époque, dans la revue *Esprit*, une lecture comme « fait social total », empruntant l'expression de Mauss. C'est que s'y jouaient à la fois des rapports de genre et de sexualité, mais aussi de classe et de race, et enfin, bien entendu, politiques au sens le plus classique, avec la confrontation entre les partis (démocrate et républicain), entre les branches de l'Etat (judiciaire, législatif, exécutif), et dans leurs relations avec les médias. Revenons en France : de la prostitution au voile, en passant par les violences envers les femmes, il me semble que les questions sexuelles sont devenues, dans les années 2000, un langage pour penser d'autres questions - de classe, de race, mais aussi d'ordre public, d'immigration, etc.

Effectivement, je me suis intéressé à un nouveau décalage chronologique entre la France et les Etats-Unis : il y a un chiasme dans la comparaison transatlantique, quand on compare le début et la fin des années 1990. Au début, la politisation des questions sexuelles semble caractériser la culture politique américaine ; mais à la fin des années 1990, lorsqu'avec le PaCS et la parité, avant d'autres controverses, ces questions deviennent d'actualité en France, c'est le moment du reflux outre-Atlantique : l'affaire Lewinsky marque la fin d'une ère. Les scandales sexuels qui constituaient la politique depuis une dizaine d'années disparaissent de la scène publique : quand Arnold Schwarzenegger est élu gouverneur de Californie en 2003, on a le sentiment que les accusations de harcèlement sexuel qui pèsent contre lui n'intéressent plus personne. Voilà donc que les Etats-Unis, au début des années 2000, ressemblent à la France du début des années 1990 ; en retour, au même moment, le débat public français rappelle sa version américaine de la décennie précédente, avec des controverses autour du harcèlement sexuel et des violences envers les femmes.

L'histoire ne se résume pourtant pas à ces chassés-croisés nationaux. En effet, dans le sillage du 11 septembre 2001, on voit émerger une nouvelle logique. Non plus la singularité nationale, française ou étatsunienne, mais l'internationalisation : en effet, la démocratie sexuelle se trouve prise dans la rhétorique du « conflit des civilisations », un peu partout dans le monde. C'est au nom d'une forme de modernité sexuelle que se déploient les rapports de pouvoir

entre « eux » et « nous ». La démocratie sexuelle participe donc d'une géopolitique, comme on le voit dans les rapports avec le monde musulman : après tout, Laura Bush, l'épouse du Président, justifiait l'intervention en Afghanistan au nom de l'émancipation des femmes – et en sens inverse, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad se plaît aujourd'hui à dénoncer, devant l'ONU, l'impudeur féminine.

Cette logique internationale est redoublée au niveau national : c'est bien la démocratie sexuelle qui justifie d'opposer « eux » à « nous », lorsqu'on dénonce les tournantes dans les banlieues, les mariages forcés, la polygamie, les mutilations génitales, voire lorsqu'on vilipende (même si c'est moins le cas en France qu'aux Pays-Bas), en même temps que le sexisme, l'homophobie des quartiers. Bref, la démocratie sexuelle est devenue aujourd'hui, non plus seulement une logique critique à l'œuvre dans nos sociétés, mais aussi une rhétorique normative.

Dans un entretien pour *Geste* réalisé au lendemain de l'élection présidentielle de 2007⁴, Geneviève Fraisse reprochait à « l'Autre campagne » de n'avoir traité le « sujet femme » que du point de vue des sexualités. Elle prenait l'exemple de la pauvreté des femmes âgées, sur lequel Ségolène Royal avait été la seule à attirer l'attention pendant la campagne, et qu'elle considérait comme « largement aussi important ». Ce problème économique, lié à l'histoire de la domination sur le plan professionnel et familial, peut-il être compris dans la critique des normes sexuelles? Et à trop étendre les prérogatives des affaires sexuelles, ne risque-t-on pas d'occulter les combats féministes de première ligne (ou de première nécessité) ?

Faute d'avoir pris connaissance de l'entretien de Geneviève Fraisse, je n'y répondrai pas directement, sinon pour préciser que ma contribution de trois pages à « l'Autre campagne »⁵ ne traitait pas du « sujet femme », mais de la démocratie sexuelle. La critique traditionnellement portée à gauche contre le féminisme (et l'ensemble des mouvements minoritaires), c'est d'oublier les vrais enjeux (entendez : les enjeux de classe), pour privilégier des préoccupations de... privilégiées. Or pour ma part, je suis d'accord qu'il n'est pas moins important (mais j'ajouterais : pas davantage non plus) de parler des inégalités entre les sexes face à l'emploi, ou à la retraite – même si, pour ma part, je ne me reconnais pas les compétences requises en sociologie du travail pour me permettre d'intervenir sur ces sujets.

Mais au-delà, je ne vois pas pourquoi parler de sexualité, en même temps que de genre, nous éloignerait nécessairement du monde du travail (pas plus que l'inverse, d'ailleurs) : les femmes ne vivent pas sur deux planètes - l'une publique (avec en particulier l'économie et la politique), et l'autre privée (avec la sexualité, la reproduction, la famille). C'est justement la partition entre les deux sphères que le féminisme interroge de longue date. Du contrôle des naissances au harcèlement sexuel, il importe de prendre aussi en compte les questions sexuelles pour comprendre la division sexuelle du travail. Le féminisme des années 1970 ne s'y est pas trompé, qui a attaché tant d'importance aux batailles sur l'avortement ou le viol.

Je crois qu'il en va de la sexualité comme du genre. Ce ne sont pas (seulement) des « réalités » ; ce sont (aussi) des langages pour appréhender ces réalités. C'est pourquoi il ne s'agit pas de considérer que certaines questions sont plus importantes que d'autres (le genre n'importe pas plus que la classe, ni moins du reste ; la sexualité pas plus que le travail, ni moins ; il en va de même pour les questions raciales, d'ailleurs) - d'autant qu'on s'expose toujours à un retournement (plus important, ou moins, pour qui ?). Qui nous demande de choisir ? C'est vrai aussi dans d'autres domaines : il faut refuser l'alternative entre « question sociale » et « question raciale » - tout comme l'alternative entre « question sociale » et « question sexuelle ». Ouvrir des questions nouvelles, ce n'est pas remplacer les anciennes, mais les ajouter, pour les croiser, les articuler, bref, faire le pari de la complexité.

Au moment des débats sur le PaCs et la parité, vous vous êtes engagé en faveur de ces deux mesures. Dans *Liberté, égalité sexualités*, publié en 2004⁶, vous les analysiez comme les versants conjoints d'une politique des sexes ayant permis la critique de la norme hétérosexuelle dans la vie privée et de la norme masculine dans la vie publique, bousculant la partition traditionnelle public/privé longtemps prétexte à un conservatisme politique. Vous décryptiez l'amalgame entre « minorités » et « communautés », sur fond de rhétorique anti-américaine, sur lequel reposaient les résistances à ces mesures, dont certains prédisaient qu'elles seraient fatales à l'universalisme républicain. Pouvez-vous revenir sur ces controverses et rappeler quelle était votre position à l'époque ?

Les deux débats touchaient à la question de la « différence des sexes » : d'un côté, celle-ci justifiait la revendication paritaire ; d'un autre côté, elle fondait l'opposition au PaCS. Autrement dit, on était censé choisir : pour ou contre la différence des sexes – mais aussi pour la parité, et donc contre le PaCS (voire l'inverse). Il en est certes qui ont réussi à justifier leur double opposition au PaCS et à la parité, en affirmant que la différence des sexes devait être instituée dans la sphère privée, mais non dans la sphère publique... Pour ma part, je me suis engagé en faveur des deux. Cela impliquait de sortir de la logique de la différence des sexes, pour parler d'égalité – entre les sexes, d'une part, et entre les sexualités, d'autre part.

Le langage de l'égalité s'inscrit dans une tradition libérale. Toutefois, parler d'égalité dans ce double registre, c'était en remettre en cause le fondement premier - soit le partage entre les deux sphères. Autrement dit, c'était introduire une question politique dans l'intimité, en même temps que dans l'espace public ; et ce faisant, bousculer cette partition, de manière proprement radicale. Après tout, l'inégale participation des femmes et des hommes dans la vie politique renvoie à l'inégale organisation de la vie privée ; et l'égalité des sexualités devant la conjugalité et la parentalité déborde de l'intimité, dès lors qu'elle pose une question de reconnaissance institutionnelle.

Les minorités sont fondées, non pas, comme les communautés, sur une culture commune, mais sur l'expérience partagée d'une discrimination. C'est vrai des minorités raciales ou sexuelles,

mais aussi des femmes : même majoritaires, elles sont minorées. Effectivement, avec l'épouvantail américain, dans la rhétorique républicaine, on confondait dans les années 1990 minorités et communautés : on récusait ainsi, au nom de l'universalisme, toute revendication minoritaire, accusée de fragmenter la société - de la ghettoïser. En réalité, poser la question de la discrimination, c'est parler le langage universaliste de l'égalité. Mais c'est aussi interroger les normes qui rendent possibles les discriminations : on le voit, le lexique libéral rejoint en ce point une perspective radicale de critique des normes.

D'un processus de valorisation, la parité a eu des conséquences disqualifiantes pour les femmes, apparaissant comme un mécanisme piégé par ce que vous appelez la « ruse de la raison sexiste »⁷. L'enquête collective *Sexes, genre et politique*⁸, à laquelle vous avez participé, montre que le sort de la réforme s'est d'abord joué dans l'ordre des représentations plutôt que dans l'ordre politique : « dans un contexte de " crise de la représentation ", l'arrivée des femmes, souvent novices en politique - ou du moins réputées comme telles - est pensée comme une occasion de renouveler le personnel politique ainsi que ses pratiques »⁹. Convoquées pour leur inexpérience ou leur amateurisme supposés, les femmes étaient censées apporter un « supplément d'âme », « réenchanter » la politique. La conséquence ultime de cette équation étant le soupçon d'incompétence qui devait peser sur toute candidature féminine... et qui n'a pas manqué de coller à la peau de Ségolène Royal¹⁰, professionnelle chevronnée de la politique, pendant toute la campagne présidentielle¹¹. Pensez-vous que l'esprit de la loi sur la parité ait eu des conséquences directes sur la défaite de la candidate socialiste ?

Je dirais que la parité est une arme à double tranchant - comme toutes les armes, du reste : à mon sens, c'est précisément la nature de la politique. Toute stratégie peut se retourner contre son intention revendiquée ; l'effet pervers, c'est la règle, et non pas l'exception. Reste alors à toujours penser les contextes dans lesquels on recourt à ces armes. Les rapports de pouvoir se jouent dans cette incertitude, selon qu'on parvient ou non à tourner une situation à son avantage, à s'approprier les armes qui pourraient être utilisées contre soi. Qu'on puisse jouer des rapports de pouvoir n'implique pas pour autant qu'il soit facile de faire jeu égal quand les cartes sont inégalement distribuées ; mais cela signifie qu'il y a d'ordinaire au moins une carte à jouer, et que tout n'est pas perdu d'avance.

A mes yeux, c'est la parité qui a rendu possible la candidature de Ségolène Royal : c'est précisément parce qu'elle semblait proche des gens que les socialistes l'ont choisie. En tant que femme, elle ressemblait moins à l'image du professionnel de la politique, ce qui était un atout, au moment où l'on voulait renouveler la politique et la rapprocher des citoyens. Mais le président, sous la Cinquième République, est une figure régaliennne - autrement dit, il n'est pas de la même nature que nous, citoyens ordinaires. Ou plus exactement, il doit réunir les deux images : c'est à la fois l'Autre et le Même, différent de nous, et proche de nous. Nicolas Sarkozy est parvenu à conjoindre les deux, tandis que Ségolène Royal se trouvait davantage

prisonnière de sa proximité initiale. Ce qui faisait sa force pour la nomination, dans les primaires, est devenu sa faiblesse pour l'élection finale. Encore une fois, cela ne veut pas dire que tout était joué d'avance : le jeu politique consiste aussi à déplacer son image, comme aux Etats-Unis, des primaires aux élections.

Dans *Liberté, égalité, sexualités*, vous rappeliez que « les revendications nouvelles des femmes et des homosexuels se disent dans un langage universel : il ne s'agit pas de créer un statut pour les homosexuels, mais un statut indifférencié ouvert à tous les couples ; il n'est pas question de réserver des quotas aux femmes, mais de donner en politique un accès égal aux hommes et aux femmes. (...) Un discours universaliste s'ouvre sur tous les fronts »¹².

On découvre aujourd'hui les effets pervers de la parité. Dans les discours politiques et médiatiques de la fin des années 1990, ces enjeux ont souvent dépassé la seule cause des femmes : mobilisant des qualités tenues pour spécifiques (altruisme, humilité, pragmatisme, proximité avec la société civile...), elles devaient apporter une touche féminine rafraîchissante en milieu masculin. Dans ce cadre, les revendications d'égalité ont finalement été ramenées à une logique de « différence des sexes », dans un rapport de complémentarité... sans variation des rôles, ni véritable alternance du pouvoir. Quant aux revendications pour le mariage homosexuel ou l'homoparentalité, neuf ans après la réforme du PaCS, elles n'ont pas avancé d'un iota. Dans ces conditions, les politiques minoritaires maintenues dans la logique de l'universalisme n'ont-elles pas servi à ouvrir la voie pour mieux barrer la route ? Rétrospectivement, n'aurait-il pas mieux valu assumer de faire la parité pour les femmes, et le PaCS pour les homosexuels, afin d'en finir avec les discriminations spécifiques qu'ils subissent ?

Ni dans un cas, ni dans l'autre, je n'ai le sentiment que ce choix stratégique aurait fait bouger plus rapidement les choses. Je continue de croire qu'un « pacs homosexuel » (ce qui était alors mis en avant comme un modèle scandinave) aurait été une voie de garage - interdisant toute évolution : il aurait justifié le blocage. Quant à la parité, il est deux moyens de la rendre plus efficace : soit on rend les sanctions financières plus lourdes, soit on l'impose au niveau des élus, plutôt que des candidats. Mais ce n'est ni plus, ni moins universaliste.

A mon sens, les choix politiques ne peuvent pas être pensés de manière rétrospective. On voit les effets, y compris les effets pervers, des choix qu'on a faits ; mais on ne sait pas quelles auraient été les conséquences d'autres options. En tout cas, la question est toujours stratégique : face à une situation historique donnée, ce ne sont pas des principes abstraits qu'on applique - comme l'universalisme. On essaie d'évaluer un contexte, pour déterminer les conditions de possibilité d'une intervention. Or à la fin des années 1990, la rhétorique universaliste était le seul moyen de faire bouger les choses, en contournant la « rhétorique de l'Amérique » qui présentait le communautarisme comme la figure inversée de la République.

Dans votre article « Le sexisme en campagne »¹³ (février 2007), vous releviez dans les manifestations de sexisme ordinaire les effets d'un véritable mécanisme sexiste. A propos de la fameuse question sur le nombre de sous-marins nucléaires posée à Ségolène Royal sur RMC, vous écriviez : « l'assignation au rôle féminin a marché. La candidate aurait pu et même dû refuser de répondre, mais si elle se laisse faire, ou plutôt se fait avoir, et commet l'erreur de hasarder un chiffre, c'est qu'elle est gagnée par le doute. (...) Ce que montre la vidéo de l'entretien, c'est que la candidate se trouve atteinte par l'entreprise d'intimidation: au moins un instant, la voici entamée par le jugement du sexisme ordinaire ». Cet incident rappelle le témoignage cité par Pierre Bourdieu dans *La Domination masculine*, à propos de ce qu'il nomme « l'impuissance apprise »: « Plus j'étais traitée comme une femme, plus je devenais femme. Si j'étais censée être incapable de faire des marches arrière ou d'ouvrir des bouteilles, je sentais, étrangement, que je devenais incompétente. »¹⁴ Quel a été le rôle de « l'impuissance (ou de l'incompétence) apprise » dans la campagne présidentielle française ?

La compétence renvoie à la légitimité : celui (et moins souvent celle) qui est légitime, c'est-à-dire inséparablement qui est perçu et se perçoit comme légitime, apparaît, aux yeux des autres, et aux siens propres, compétent. Ce qui me frappe, c'est que Nicolas Sarkozy n'avait pas besoin de prouver sa compétence : ses erreurs manifestes ne comptaient pas – y compris dans le cas des sous-marins nucléaires. En revanche, ce qui m'avait frappé, dans le cas de Ségolène Royal, c'est qu'on voyait à ce moment qu'elle se laissait gagner par le doute : elle se révélait humaine, trop humaine. Or apparaître vulnérable, en politique, comme d'ailleurs dans l'ensemble des relations sociales, qui sont aussi des relations de pouvoir, c'est le devenir.

Je reprendrai à mon tour une formule de Pierre Bourdieu : *esse est percipi* – être, c'est être perçu. Le regard social nous constitue. Mais une telle lucidité sociologique ne nous voue pas au découragement politique : nous ne sommes pas condamnés à subir passivement ce regard. C'est pour déjouer la tentation du désespoir que j'utilise, dans le prolongement de cet axiome, les travaux de Michel Foucault, et au-delà de Judith Butler. Nous sommes constitués, en tant que sujets, par ces assignations ; la subjectivation est donc l'autre manière de penser l'assujettissement. A mon sens, le féminisme peut prendre appui sur ce double jeu du sujet pour penser la domination, mais aussi ce qu'on appelle en anglais l'*agency* - la capacité d'agir, y compris des sujets dominés. La candidate est exposée à des pièges, inscrits dans la condition de femme politique ; elle n'était pas condamnée à y tomber. Elle n'était pas obligée de jouer autant la carte de la féminité, dans le double registre de la Vierge et de la Mère. D'autres stratégies étaient possibles.

Les deux ex-candidats français ont mobilisé, comme aucun de leurs prédécesseurs, les connotations sexuées et sexuelles, qui sont devenus un véritable enjeu de pouvoir pendant la campagne. Le genre est apparu comme une arme politique (à double tranchant pour la féminité, très rentable pour la virilité). Lors d'une séance de votre séminaire « Actualité

sexuelle » à l'École Normale Supérieure l'an dernier, vous avanciez l'idée que, après la politisation des questions sexuelles, nous étions entrés dans une phase de sexualisation de la politique. Pouvez-vous détailler cette proposition ?

Je crois qu'on peut effectivement parler d'un double mouvement. D'une part, les questions sexuelles, qui étaient censées relever de la nature, ou de la vie privée, se révèlent politiques. Mais d'autre part, symétriquement, la politisation des questions sexuelles est accompagnée d'une sexualisation des questions politiques. C'était vrai de la rivalité entre Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin, qui s'est jouée dans le registre de la virilité : celui-ci n'aurait-il pas déclaré que la France remuait du bassin, en attendant qu'on la prenne ? Et le président, à en croire *Le Canard enchaîné*, affichant Carla Bruni, sa nouvelle conquête, n'aurait-il pas affirmé que « les Français sont contents d'avoir un président qui en a, et qui sait s'en servir »¹⁵ ? Le langage sexualisé de la virilité n'est pourtant pas un monopole masculin : Ségolène Royal écrit ainsi de François Bayrou, qui hésitait à accepter l'alliance entre les deux tours, qu'en refusant de la recevoir, il était « comme un amant qui craint la panne ».

Comment interpréter ce second mouvement ? S'agit-il d'un effet pervers de la démocratie sexuelle ? Sans doute celle-ci autorise-t-elle la mise en scène du corps sexualisé. Mais je ferai l'hypothèse, en écho aux travaux actuels du philosophe Michel Feher, avec qui Michel Tort et moi-même animons ce séminaire, que la logique de la démocratie sexuelle croise ici celle du néolibéralisme. En effet, le libéralisme, tant politique qu'économique, suppose le partage entre les deux sphères, publique et privée ; au contraire, le néolibéralisme, dans le registre économique, comme la démocratie sexuelle dans le registre politique, remettent en cause ce partage. Le néolibéralisme s'appuie sur une définition élargie de l'*homo oeconomicus*, avec le capital humain, qui mobilise le sujet dans toutes ses dimensions - y compris son corps, ses émotions, et sa sexualité. Pour le néolibéralisme, tout est donc matériau. La sexualisation de la politique, c'est-à-dire la mise en scène du corps, des émotions, de la sexualité, ne doit-elle pas aussi à ce nouvel ordre économique ?

Un an et demi après la présidentielle française, quelques semaines après les primaires du parti démocrate aux Etats-Unis (soldées par l'éviction d'Hillary Clinton et la qualification de Barack Obama) et dans le vif de la campagne américaine, quelle comparaison faites-vous entre ces deux événements ?

Je serais tenté d'utiliser la campagne étatsunienne pour repenser la campagne française. D'une part, on voit bien, par comparaison, l'ambiguïté de la parité : elle a contribué à faire émerger les questions minoritaires dans leur ensemble, mais en même temps, l'accent mis sur la question des femmes a participé d'une invisibilisation des minorités raciales - qui n'apparaissent, le premier gouvernement du nouveau président le montre bien, que par le bon vouloir du prince. Rachida Dati ou Rama Yade ne sont pas des femmes politiques à

part entière, tant elles sont les créatures du président, tributaires de sa grâce, ou de sa disgrâce.

D'autre part, et surtout, ce qui m'a frappé dans le cas d'Hillary Clinton, c'est combien on gagnait à penser sa candidature en termes de genre, et non pas simplement de sexe. Bien sûr, c'est une femme, tout comme Barack Obama est un homme (ou bien sûr John McCain). Mais l'appréhender selon le genre, c'est observer ses déplacements stratégiques : d'abord, à la différence de Ségolène Royal, elle a essayé de faire oublier sa féminité : elle était un homme politique comme les autres. Mais pendant la campagne, après un premier échec dans l'Iowa, elle corrige le tir : elle verse une larme dans le New Hampshire, puis une autre dans le Connecticut. S'humaniser, c'est donc renoncer à la neutralité pour se féminiser. Or que voit-on dans la campagne de Pennsylvanie ? Pour gagner les classes populaires, ou du moins leurs fractions blanches, elle va mettre en scène une virilité exacerbée. Un syndicaliste la félicite alors pour sa « fortitude testiculaire », tandis qu'un conseiller de son mari accable son rival, Barack Obama : « si elle en donnait une à son adversaire [en anglais euphémisé grâce à l'espagnol : « *one of her cojones* »], ça en ferait deux à chacun ! » Il me semble qu'on voit ici combien il est utile de penser non seulement le sexe, mais aussi le genre, soit la manière de jouer de ces catégories. C'est ce qu'on a parfois oublié dans le contexte paritaire.

Dans votre article « Aux grands hommes, la République reconnaissante »¹⁶, vous citez l'argument Joan W. Scott sur « la citoyenne paradoxale », en écho à la déclaration d'Olympe de Gouges : « les femmes n'ont que des paradoxes à offrir ». C'est en tant que femme féministe, rappelez-vous, qu'Olympe de Gouge exigeait d'être traitée comme un homme. Ce que vous appelez le « paradoxe minoritaire » n'est pas propre aux femmes, vous le définissez comme constitutif de la condition minoritaire. A l'intersection de l'identité de genre et de race, Barack Obama, à qui l'on a tour à tour reproché de n'être ni assez noir¹⁷ (originaire du Kansas par sa mère, du Kenya par son père, il ne partagerait pas l'expérience d'un African-American) ni assez viril¹⁸ (trop « intello », élitiste, maigrichon et donc efféminé), n'est-il pas aujourd'hui à son tour guetté par le paradoxe minoritaire ?

Effectivement, c'est bien la condition minoritaire qui expose à ce paradoxe, dans le registre sexuel comme dans le registre racial : on prend la parole en tant que, pour n'être pas traitée en tant que (femme, homosexuel-le, noir-e, maghrébin-e, etc.). Hillary Clinton et Barack Obama sont donc tous deux exposés au « paradoxe minoritaire ». Toutefois, ce que la campagne a aussi mis en scène, ce n'est pas seulement la condition minoritaire qu'ils ont en partage - mais également la tension entre les logiques minoritaires. C'est la question de l'intersectionnalité, qui n'est pas nouvelle, mais qui se trouve posée à nouveaux frais.

Déjà au XIX^e siècle, après la Guerre de Sécession, le mouvement féministe, jusqu'alors engagé dans l'abolitionnisme, avait rompu avec le mouvement noir, au moment où les Noirs accédaient au suffrage, et pas les femmes. Cette tension est au cœur de la réflexion du *Black feminism*, qu'a

récemment présenté Elsa Dorlin en publiant une anthologie de ce courant important : en effet, si l'on peut être tenté de privilégier une minorité, ou l'autre, selon qu'on appartient à l'une, ou bien à l'autre, qu'en est-il des femmes noires, qui sont à l'intersection des deux ? A nouveau, la question se pose de choisir : à qui la priorité ?

C'est ici que l'approche en termes de genre me semble précieuse : c'est le moyen de rompre avec l'assignation à une identité de sexe. Et si on pensait la question raciale sur ce modèle - non pas seulement comme une donnée objective, mais, à l'instar du genre, comme une identité stratégique ? Les identités politiques ne sont pas des données naturelles, que la politique se contenterait de mettre en scène. En réalité, la politique les fait jouer en leur donnant sens, réalité et pertinence. C'est une autre manière de penser la politique ; mais c'est aussi, je crois, une autre manière d'aborder les identités, sans être voué à la politique identitaire.

Entretien réalisé par Emilie Giaime en juillet 2008

1 Titre du séminaire qu'il anime, avec Michel Feher et Michel Tort, à l'Ecole Normale Supérieure.

2 Clarisse Fabre, Eric Fassin, *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*, Belfond, 10/18, « Fait et cause », Paris, 2003, p. 23.

3 Joan Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, « Le genre de l'histoire », 37-38, printemps 1988, pp. 125-153., p. 141.

4 Voir l'entretien avec Geneviève Fraisse, *supra*, p.283.

5 Eric Fassin, « La démocratie sexuelle en campagne » (<http://www.lautre campagne.org/article.php?id=81>).

6 *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles, Op. Cit.*

7 Eric Fassin, « Le sexisme en campagne », *Libération* du 13 février 2007 (<http://www.liberation.fr/rebonds/234780.FR.php>)

8 *Sexes, genre et politique*, Catherine Achin et alii, Editions Economica, "Etudes politiques", Paris, 2007.

9 *Ibid.*, p. 10.

10 Cf. le titre du *Figaro* du 2 mars 2007 : « Les Français jugent François Bayrou plus sympathique que Nicolas Sarkozy et plus compétent que Ségolène Royal - Baromètre LCI le *Figaro* ».

11 Election pourtant non concernée par la loi d'application de la parité du 6 juin 2000, qui impose aux partis politiques de présenter 50% de candidates aux élections municipales dans les communes de plus de 3500 habitants, aux élections régionales, législatives, sénatoriales (dans certains départements) et européennes. Elle ne s'impose vraiment que pour les scrutins par listes (simples sanctions financières pour les scrutins uninominaux).

12 *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles, Op. Cit.*, p. 34.

13 Article cité.

14 J. Morris, *Conundrum*, New York, Harcourt, Brace, Jovanovitch, 1974, p. 165-166, cité par Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Le Seuil, 1998, p. 88.

15 Cf. Eric Fassin, « " Je suis né hétérosexuel ", Nicolas Sarkozy et la nature politique de la norme hétérosexuelle » (<http://www.institut.fsu.fr/nvregards/36/fassin.htm>), repris dans *L'Inversion de la question sexuelle*, édition augmentée, Amsterdam, 2008.

16 Eric Fassin, *Pour la panthéonisation d'Olympe de Gouges et de Solitude*, « Aux grands hommes, la République reconnaissante », 3 mars 2007 (<http://olympedegouges.wordpress.com/2007/03/03/10/>).

17 Eric Fassin, « Trop (noir ou femme), ou pas assez ? », 31 mars 2008 (<http://www.mediapart.fr/club/blog/eric-fassin/310308/trop-noir-ou-femme-ou-pas-assez>).

18 Eric Fassin, « Barack Obama est-il un homme ? », 7 avril 2008 (<http://www.mediapart.fr/club/blog/eric-fassin/070408/barack-obama-est-il-un-homme>).